

Réunion du 26 juin 2015 à 18h30

Absents excusés : J. Leguereau, F. Saint-Oyant

- Compte rendu réunion Syndicat Scolaire.
 - Deux entreprises ont répondu à l'appel d'offres concernant le transport scolaire : il s'agit de Saint Laurent et TLC. Une réunion va avoir lieu le 30 juin avec les responsables de ces sociétés de transport afin d'avoir plus d'explications sur leurs propositions et éventuellement une renégociation des tarifs !
 - C'est Mme Cathy Alexandre qui a été choisie pour remplacer M. Michelle Delaine qui fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er septembre prochain.
 - Nouveaux tarifs pour la prochaine rentrée :
 - cantine : 3,45 € le repas
 - garderie : 2,15 € de l'heure
 - Effectifs rentrée 2015 :
 - Périgny : 7 PS - 13 MS
 - Villeromain : 11 GS - 9 CP
 - Villemardy : 10 CE1 - 9 CE2 / 11 CM 1 - 9 CM2

Il est prévu d'acheter des tables pour Périgny.
- Une délibération est à prendre concernant la répartition du FPIC (fond national de péréquation des ressources intercommunales et communales) pour 2015 qui est d'un montant de 152.000 € pour les 18 communes de la communauté de communes Beauce Gâtine.

Le conseil municipal décide d'appliquer la procédure obligatoire libre qui se traduit par le reversement de l'intégralité de ce fond à la communauté de communes Beauce Gâtine pour 2015.
- Une délibération est à prendre concernant la modification des statuts de la communauté de communes pour la prise de compétence « plan local d'urbanisme intercommunal ». L'ajout dans la compétence de l'aménagement de l'espace est donc : élaboration, modification et révision d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI).

Le conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.
- Les travaux dans la maison Focka se terminent. L'employé communal va finir les peintures extérieures début semaine 27. La femme de ménage va intervenir le 2 juillet et la maison pourra ainsi être louée semaine 28. La remise en état n'aura ainsi duré que 4 semaines. La visite « post travaux » du conseil municipal aura lieu le mardi 30 juin à 18h30.

- Fête de la musique
Merci aux musiciens et aux chanteurs pour leurs prestations dans notre église.
Merci à la Band'Azimut pour l'animation de la soirée. Plus de cent personnes sont restées le soir manger en toute convivialité dans l'entrepôt communal.
- Le 23 juin : journée bénévole des agriculteurs pour l'entretien des chemins de terre. Merci à la vingtaine de personnes présentes :
 - 90t de calcaire utilisé pour 1269 € HT
 - 4,5 h de tracto pelle pour 247,50 € HT
- Le repas du 14 juillet organisé par le comité des fêtes est, comme d'habitude, un mechoui. Merci de s'inscrire au plus tard le 5 juillet, venez nombreux !!
Cette année il n'y aura pas de retraite aux flambeaux, tout simplement parce que nous avons constaté, ces derniers temps, un manque de motivation et de participation !

La séance est levée à 20h00